FORMAT COURT PAIE

Paie des salariés en forfait jours : suivre les jours, calculer et sécuriser

Le forfait en jours simplifie en apparence la paie et complique tout le reste. Les absences se décomptent en jours les entrées et sorties en cours de période demandent une proratisation particulière et les jours de repos se suivent dans des compteurs souvent tenus hors du logiciel. Quand un litige survient c'est l'absence de suivi qui fragilise l'employeur. Ces 3 h 30 à distance ciblent des praticiens déjà familiers du sujet. Le participant vérifie la validité du dispositif applicable construit le décompte des jours travaillés et des repos traite les absences et les entrées sorties puis met en place un suivi capable de résister à une contestation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**À distance**	**À partir de 399 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie responsables paie et assistants RH qui gèrent des salariés en convention de forfait en jours.

PRÉREQUIS
Pratiquer l'établissement de bulletins et connaître les règles de durée du travail

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier les conditions de validité d'une convention de forfait en jours
- Construire le décompte annuel des jours travaillés et des jours de repos
- Proratiser la rémunération lors d'une entrée ou d'une sortie en cours de période
- Traiter les absences et leur effet sur le forfait et sur le bulletin
- Organiser le suivi de la charge et des repos exigé par le dispositif

03 Programme détaillé

M1 Le cadre du forfait en jours

- Vérifier avant d'appliquer
- Conditions de recours et salariés concernés
- Contenu de la convention individuelle de forfait
- Rôle de l'accord collectif support du dispositif
- Conséquences d'un dispositif fragilisé
- À retenir : Un forfait dont le suivi n'est pas assuré perd sa sécurité juridique.

M2 Décompte et rémunération

- Du nombre de jours au bulletin
- Construction du décompte annuel des jours travaillés
- Détermination et suivi des jours de repos
- Valorisation d'une journée et d'une demi journée
- Proratisation en cas d'entrée ou de sortie en cours de période
- Renonciation à des jours de repos et rémunération correspondante
- Cas pratique : Les participants établissent le décompte et la paie d'un salarié au forfait entré en cours d'année.

M3 Absences et suivi

- Sécuriser la pratique
- Traitement des absences décomptées en jours
- Arrêts de travail et incidence sur le forfait
- Suivi de la charge de travail et entretiens prévus
- Documents à conserver en cas de contestation
- Mise en situation : Un salarié au forfait conteste son décompte et le participant reconstitue l'année écoulée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 399 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr